

ARR_2025_0326

**Département des Yvelines
Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye**

ARRÊTÉ MUNICIPAL

**ABROGATION DE L'ARRETE 2024_1065 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
A MADAME EMILIE DEWAELE, DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA
COMMANDE PUBLIQUE**

Le Maire de la Ville de Chatou,

Vu les articles L2122-19 et L2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection du Maire en date du 28 octobre 2024,

Vu l'arrêté municipal n°2024_1065 en date du 19 novembre 2024 portant délégation de signature à Madame Emilie DEWAELE, Directeur des Affaires Juridiques et de la Commande Publique,

Considérant que la délégation de signature prévue par l'article L.2122-19 du Code général des collectivités territoriales porte sur les affaires définies librement par l'autorité territoriale, sous sa surveillance et sa responsabilité,

Considérant le départ de Madame Emilie DEWAELE, Directeur des Affaires Juridiques et de la Commande Publique à compter du 19 avril 2025,

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté municipal n° 2024_1065 en date du 19 novembre 2024 portant délégation de signature à Madame Emilie DEWAELE, Directeur des Affaires Juridiques et de la Commande Publique est abrogé à compter du 19 avril 2025.

Article 2 : Le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié selon la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de VERSAILLES, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame Emilie DEWAELE

Signé électroniquement par : Michèle
GRELLIER

Date de signature : 15/04/2025

Qualité : Maire

NOTIFIÉ, le 15/04/2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 078-217801463-20250415-ARR_2025_0326-AI